Décembre 2011

Le Journal de la Commune

PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL
D'INFORMATIONS
DE LA COMMUNE
D'AYWAILLE n° 139 - 12/2011

BUREAU DE DEPOT : 4920 AYWAILLE

Nos meilleurs vœux pour une heureuse année 2012

Périodique trimestriel d'informations de la commune d'Aywaille - 35e année n° 139

Editeur responsable :
Vanessa Matz, Echevin de l'Information,
Rue du Moulin, 1 - 4920 Harzé

Mise en page & impression :
Marc Petitpas

Site internet : www.aywaille.be
e-mail : info@aywaille.be

Le mot du Bourgmestre

Bon pour le moral !

Au moment de rédiger ces quelques lignes, je me surprends à me réjouir - enfin - en jetant un œil sur l'actualité : la Belgique retrouve un gouvernement de plein exercice.

Entre deux catastrophes sociale ou économique, c'est évidemment la nouvelle de cette fin d'année "qui fait du bien".

Vous allez encore me dire que je suis un éternel optimiste, voire que je suis un peu naïf. Pas tout à fait, chers Concitoyens ! Même si je suis persuadé que les moments de crise que nous traversons ne vont pas s'arrêter avec la prestation de serment d'une nouvelle équipe gouvernementale, je suis rassuré de savoir qu'il y a maintenant "un pilote dans l'avion" !

Les efforts de nos représentants politiques ont payé malgré les divergences "gauche - droite", malgré les antagonismes "Nord - Sud". Le fameux compromis à la Belge aurait-il encore frappé ? Pas tout à fait, il a fallu quelques menaces européennes et une situation monétaire mondiale chaotique pour que les accords tombent. Mais soit, ils sont là !

Je souhaite bon travail à nos ministres mais j'espère aussi qu'ils auront à cœur de penser à la détresse des pouvoirs locaux à l'aube de cette année 2012. En effet, il n'a jamais été aussi délicat pour les communes de ficeler leur budget que lors de cet exercice.

Et lorsque les communes, pouvoir de proximité par excellence, connaissent des difficultés, ce sont les citoyens qui font grise mine.

A Aywaille, nous nous sommes montrés réalistes quant à nos projets, attentifs à nos obligations mais aussi extrêmement rigoureux face à nos dépenses.

Avec plusieurs de mes collègues, nous entendons continuer à mener jusqu'au bout du mandat que vous nous avez confié, une gestion prudente pour qu'Aywaille reste une entité saine. Cette prudence sera de mise aussi en 2012, une année que les plus attentifs d'entre vous savent "électorale"... Nos bonnes habitudes ne doivent en rien changer ! Peut-être, verrez-vous certains de mes estimés collègues à des endroits où vous ne les avez jamais vus durant ces cinq dernières années ? ☺ Vous pourrez ainsi les découvrir, ils sont sympas !

Pour ma part, rien ne va changer...

Comme toutes les années, à pareille époque, je vais vous souhaiter les meilleures choses possibles pour cette nouvelle année et, surtout, une excellente santé !

Que 2012 soit douce pour notre entité et ses habitants !

Philippe Dodrimont,
Député-Bourgmestre.

L'année 2012 : Année de la responsabilité et de l'espoir ...

A l'heure où je vous écris ces quelques lignes, les négociations pour la constitution d'un gouvernement fédéral sont en passe d'aboutir, avec une réforme de l'Etat la plus conséquente que la Belgique ait connue, mais aussi des choix budgétaires importants. Ceux-ci sont notamment la conséquence d'un taux d'endettement élevé qui, de l'avis même des économistes, aurait pu être limité, si les années 2000 à 2008 n'avaient pas été celles de la dilapidation de réserves fournies par la croissance et par la baisse des taux d'intérêts. Elles étaient pourtant bien nécessaires pour faire face aux nouveaux défis que sont le vieillissement de la population, la raréfaction des ressources naturelles, l'emploi, la formation, l'éducation, la recherche ... Nos finances affaiblies ont été plus vulnérables à l'assaut sans précédent de marchés financiers prédateurs avides de gains à court terme.
La crise financière qui persiste, a viré à la crise économique pour aboutir à une crise sociale où les fondements mêmes de notre sécurité sociale, pilier de la justice sociale, auraient pu être ébranlés. Pour éviter ce risque majeur pour la cohésion de notre société, les entreprises, notamment les PME, les travailleurs salariés et indépendants fourniront des efforts importants. Mais l'emploi sera soutenu en assurant un vrai différentiel de revenus entre ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas, une diminution des charges sur le travail principalement sur les bas revenus, la préservation des emplois créés via les titres-services et le maintien des services qu'ils rendent aux familles. Pour contrer l'effet des politiques d'austérité auxquelles doivent se résoudre tous les Etats européens, il faut tenter vigoureusement des politiques de croissance, des politiques d'emploi imaginatives et audacieuses principalement à destination des jeunes, des travailleurs âgés et des femmes sans distinction d'origine.
La période qui s'ouvre à nous sera plus que jamais celle du courage, de l'audace et de la créativité qui devront remplacer les moyens financiers plus rares. Ces moyens, il nous faut les mobiliser pour soutenir ceux qui veulent entreprendre, celles et ceux qui œuvrent à l'éducation et à la formation, plus cruciales encore désormais, ceux qui s'associent dans le social, le culturel, le sportif tout cela sans faillir à notre devoir de prêter main forte à ceux qui sont au bord du chemin.
Nous devons aussi fournir à notre commune une vision à long terme dirigée vers l'intérêt général, en tenant compte de la nouvelle donne internationale qui touche désormais notre quotidien. Il nous faut insuffler un esprit qui intègre subtilement solidarité et responsabilité. Notre devoir et notre responsabilité de femme et d'homme politique est de prendre cette crise à bras le corps et de conduire notre commune à travers ces temps difficiles vers des horizons plus stables, où la culture de la quête et de l'affichage du profit fait place à l'échange et au partage, où le chacun pour soi s'efface devant l'entraide et la solidarité, où le consumérisme exacerbé et le gaspillage reculent pour que nous puissions assurer à nos enfants un cadre de vie aussi agréable que celui qu'il nous plaît d'admirer chaque matin.
Faisons de cette année 2012, l'année de la responsabilité, soyons en 2012 plus authentiquement hommes et femmes de notre temps.
Chaleureuse année 2012 à vous et à vos proches.

Vanessa Matz,
Premier Echevin.
Sénatrice.

S.R.I.

SERVICE REGIONAL D'INCENDIE
AYWAILLE

Une nouvelle fois, l'organisation des portes ouvertes du service, le dimanche 18 septembre dernier, a permis à la population d'Aywaille et alentours de découvrir les différentes missions effectuées par le service d'incendie et de faire connaissance avec les membres du personnel qui travaillent quotidiennement pour votre sécurité. Divers exercices pratiques (feu de voiture, désincarcération, GRIMP, ambulance, ...) ont été organisés afin d'attirer l'attention des visiteurs sur les différentes facettes du métier de sapeur-pompier et d'ambulancier.
L'exposition des véhicules du service a également retenu l'attention, avec un succès particulier pour l'auto-échelle qui impressionne toujours autant les visiteurs qui ont pu prendre place dans la nacelle.

Le week-end "moules" constituait une nouvelle occasion, pour la population, de venir à la rencontre du personnel du service d'incendie. Cette manifestation a été un vrai succès puisque ce ne sont pas moins de 450 repas qui ont été servis dans une ambiance très conviviale et sympathique. Les membres du personnel du service d'incendie remercient très chaleureusement les visiteurs qui ont participé à ces activités et se réjouissent de pouvoir à nouveau partager de tels moments agréables l'année prochaine.

Le Workshop Interdisciplinaire d'Accidentologie (WIA)

Le mois d'octobre était décidément bien chargé au service d'incendie d'Aywaille puisque l'organisation du Workshop Interdisciplinaire d'Accidentologie (WIA) fut également un succès. Cette rencontre réservée aux professionnels est organisée tous les deux ans à l'initiative du Chef de Corps du Service Régional d'Incendie d'Aywaille et du Chef de zone de police SECOVA. Tous deux sont depuis longtemps déjà convaincus de l'indispensable complémentarité des services de sécurité et de secours. Le thème de cette année était consacré aux interventions impliquant la participation d'un hélicoptère. Cette journée de travail qui réunissait des pilotes, des pompiers, des ambulanciers ainsi que bien d'autres partenaires de la sécurité, était composée d'exposés théoriques, d'ateliers pratiques et d'exercices de terrain. L'objectif principal consistait à échanger les expériences et les points de vue afin d'augmenter l'efficacité et la sécurité des intervenants lors de telles interventions. La finalité de cet atelier a été concrétisée par la mise au point d'une procédure qui servira de guide aux intervenants dans de telles circonstances.

Feux de cheminée : quelques conseils élémentaires

La période hivernale et la chute des températures vous ont très certainement incité à allumer votre chauffage, voire également à refaire un feu de bois dans votre poêle ou cassette afin de maintenir une température ambiante acceptable dans votre habitation. Nous vous rappelons les recommandations d'usage afin de ne pas être victime d'un feu de cheminée qui pourrait causer des dégâts, voire dans les cas les plus dramatiques, prendre une ampleur bien plus importante encore. Sachez tout d'abord que le bois que vous brûlez doit être bien sec (minimum 3 ans de séchage) et de préférence composé de feuillus (chêne, hêtre, frêne, ...). Ensuite, il convient de faire ramoner votre conduit de cheminée au minimum deux fois par an et même de prévoir un ramonage supplémentaire si l'hiver est particulièrement rude comme l'année dernière. Ce ramonage sera effectué par un spécialiste qui pourra également inspecter l'état de votre conduit et vous prodiguer de précieux conseils. Enfin, ces recommandations ne seraient pas complètes sans vous rappeler la nécessité d'entretenir vos systèmes de chauffage, notamment pour l'eau sanitaire afin d'éviter les intoxications au monoxyde de carbone qui sont malheureusement fréquentes en cette période.

S/Lt. LABIOUSE Benoît.

Police

Une équipe renforcée et un nouveau Chef de poste à la police d'Aywaille

Au début du mois de novembre dernier, le Commissaire Hanson qui occupait les fonctions d'officier de police dirigeant au sein du poste de police de la commune a passé le relais à *un ancien de la maison* : le Commissaire Edouard Cornet. Agé de 59 ans, le Commissaire Cornet a occupé toutes les fonctions du policier jusqu'à sa nomination comme officier le 1er avril 2011. Engagé à l'armée au sein de la Force aérienne en 1969, il y passera 11 ans. Le 1er juillet 1980, il est nommé garde-champêtre à Aywaille, sa commune d'origine. Peu à peu et au fil des ans, il gravira tous les échelons et occupera bien des fonctions à responsabilités depuis la réforme des polices. De décembre 2001 à mai 2002, il est désigné "chef de corps faisant fonction" de la police d'Aywaille au départ du Commissaire Divisionnaire Jean-Marie PAQUAY. Dès après la mise en place de la zone de police SECOVA, il rejoint les rangs de la direction pour occuper la fonction de conseiller en mobilité et de gestionnaire informatique.

Une nouvelle équipe pour une nouvelle dynamique ...

S'il reste fort de 18 policiers, le poste de police connaît quelques changements au sein du personnel avec l'arrivée de plusieurs "petits nouveaux" comme l'Inspecteur principal QUINTIN et les inspecteurs PETIT et UDIN. Loin d'être un "bleu" dans la police, le Commissaire CORNET a fait de la maxime *"plus de bleus en rue"* son ambition. Ses principaux centres d'intérêt portent sur la police de proximité et la sécurité routière. Nous pouvons déjà annoncer que pour début 2012, la tâche des inspecteurs de quartier sera réorganisée. Le nombre de quartiers passera de 5 à 4 mais avec, en contrepartie, une plus grande spécialisation et disponibilité du personnel. Au niveau de la sécurité routière, une attention particulière sera accordée à la vitesse dans les villages, aux stationnements gênants et à l'occupation des trottoirs. Enfin, des patrouilles à vélo verront le jour tant dans le centre de la commune que sur les liaisons piétonnes qui jalonnent la commune. L'ensemble du personnel de police vous présente dès à présent ses meilleurs vœux pour 2012.

CROIX-ROUGE DE BELGIQUE

(Maison Croix-Rouge Aywaille-Hamoir-Ferrières-Ouffet)

Local :
rue Ladry, 25 - 4920 Sougné-Remouchamps

COLLECTES DE SANG "Un petit bobo qui fait du bien"

Remouchamps :
le vendredi **13 janvier 2012** de 17 h. 30 à 20 h. — Institut St-Raphaël

Aywaille :
le vendredi **20 janvier 2012** de 17 h. 30 à 20 h. 30 — Athénée Royal

Awan :
le jeudi **2 février 2012** de 17 h. à 19 h. — Car Ecole Wacostet

Harzé :
le mardi **31 janvier 2012** de 18 h. à 20 h. 30 — Maison communale

Renseignements auprès de A. Minguet : 04.384.47.03

NE PERDEZ PAS DE VUE :
Le service de prêt de matériel sanitaire : 0473/608.514
La Vesti-boutique : 086.433.592 ou 0494/322.163

COURS DE SECOURISME, apprenez les gestes qui sauvent !
Renseignement et inscriptions : Luc Hausman 0498/766.638

PERMANENCES AU LOCAL :
Tous les mercredis de 14 h. à 18 h.

Campagne gratuite de dépistage du cancer du sein

Province de Liège — Santé et qualité de vie

Le Service des Cars de la Province de Liège (Dépistage Mobile) organisera **du 23 au 27 janvier 2012,** sur le territoire de la commune d'Aywaille, une campagne de dépistage du cancer du sein. Ce test de dépistage est gratuit. Rendez-vous obligatoire au : 04.237.94.84 de 8 h. à 12 h. et de 13 h. à 16 h.

AYWAILLE, Parking du Rivage
- Lundi 23 janvier 2012 de 9 h. à 12 h., de 13 h. à 17 h. 30 et de 18 h. à 20 h.
- Mardi 24 janvier 2012 de 9 h. à 13 h.
- Mercredi 25 janvier 2012 de 9 h. à 12 h., de 13 h. à 17 h. 30 et de 18 h. à 20 h.

HARZE, Parking à côté du Café des Sports, rue de Bastogne, 43
- Jeudi 26 janvier 2012 de 9 h. à 12 h., de 13 h. à 17 h. 30 et de 18 h. à 20 h.

SOUGNE-REMOUCHAMPS, Place Renoufosse (ancienne gare)
- Vendredi 27 janvier 2012 de 9 h. à 12 h., de 13 h. à 17 h. 30 et de 18 h. à 20 h.

ALE AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI — DONNE UN COUP DE MAIN

L'Agence Locale pour l'Emploi ASBL

Rue de la Heid, 8A
4920 AYWAILLE
Tél. : 04.246.40.84

Permanence tous les jours de 9 h. à 12 h. ou sur rendez-vous l'après-midi.
Vous pouvez faire appel à l'ALE pour les activités suivantes :
- Petit entretien du jardin ;
- Petits travaux d'entretien et de bricolage ;
- Surveillance ou accompagnement d'enfants, de personnes malades, âgées ou handicapées ;
- L'accomplissement de formalités administratives.

Si vous êtes débordé(e)s, la section **TITRES-SERVICES** vous propose le nettoyage de votre domicile, repassage ainsi que les courses ménagères.
Pour plus de renseignements, contactez-nous au : **04.263.50.15.**

handicontact

Comment récupérer une partie de l'allocation d'intégration pour les personnes handicapées qui séjournent en institution ?

Les personnes qui séjournent en institution et qui perçoivent une allocation d'intégration payée par le SPF Sécurité Sociale Personnes Handicapées voient celle-ci réduite de 28%.
Vous êtes concerné(e)s **si vous avez séjourné en tout plus de 75 jours hors de l'institution au cours de l'année précédente** (par journée hors de l'institution il faut entendre tout séjour ininterrompu de plus de 12 heures au cours d'une même journée).
Vous pouvez demander que le SPF Sécurité Sociale Personnes Handicapées vous verse une partie de l'allocation d'intégration qui a été retenue.

TARIF SOCIAL ELECTRICITE

Pour les personnes qui bénéficient de :
- revenu d'intégration sociale (CPAS) ;
- aide sociale financière (CPAS) ;
- revenu garanti aux personnes âgées (ONP) ;
- allocation d'attente du revenu garanti (CPAS) ;
- candidats réfugiés recevant une aide du CPAS (CPAS) ;
- les personnes bénéficiant d'une guidance financière ;
- les personnes sous médiation de dettes ou de règlement collectif de dettes (centre agréé) ;
- allocation aux personnes handicapées sur la base d'une incapacité de travail permanente d'au moins 65% (ancienne législation) (SPF SS) ;
- allocation pour l'aide d'une tierce personne dans le cadre de la législation sur les allocations aux personnes handicapées (ancienne législation) (ONP) ;
- allocation de remplacement de revenus (SPF SS) ;
- allocation d'intégration (quelle que soit la catégorie) ;
- allocation pour l'aide aux personnes âgées (quelle que soit la catégorie) ;
- les personnes ayant à charge un enfant handicapé à 66%.

Les attestations sont délivrées suivant les cas par le CPAS, l'ONP, le SPF Sécurité Sociale, le centre de médiation de dettes agréé ou par le médiateur de dettes désigné ; soit par voie informatique aux différents distributeurs d'énergie soit par courrier à votre domicile.

Le Bureau Handicontact (Mme Hodchamps) sera fermé du 22 décembre au 2 janvier inclus.

En cette période de fin d'année,
recevez nos meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Accidents du travail Permanences Francophones

Vous avez eu un accident du travail?
Vous avez des questions ou vous avez besoin d'aide ?
Alors une assistante sociale est à votre disposition.

Liège : Boutique Urbaine (3ème étage),
Rue des Mineurs, 17 - 04.221.66.02
Le lundi de 9 h. à 12 h.
En juillet et août : une permanence par mois

Verviers : Rue Mont du Moulin, 4 - 087.32.52.91
Le mardi de 13 h. 30 à 16 h.
En juillet et août : une permanence par mois

Libramont : Administration communale, place communale, 9
061.51.01.64
Le 2ème lundi du mois de 14 h. à 16 h.
Pas de permanence en juillet et en août

Fonds des accidents du travail : Rue du Trône, 100 - 1050 BRUXELLES
www.faofat.be - 02.506.84.92

Redevance Radio - TV

La redevance radio-tv est une taxe annuelle de 100 € qui peut être réduite :

- Lors de l'inscription auprès du service compétent, proportionnellement à la durée de détention lorsque celle-ci débute en cours de période d'imposition.
- De moitié pour chaque appareil de télévision installé dans une chambre d'hôtel, d'hôpital, de maison de repos pour personnes âgées ou dans un logement similaire.

Qui est tenu au paiement de la redevance ?
Toutes les personnes physiques ou morales résidant sur le territoire wallon et qui détiennent une télévision ainsi que tous les commerçants qui, même occasionnellement, font commerce d'appareils de télévision.

Quand payer la redevance ?
La redevance télévision est annuelle et réclamée en principe pour une période de 12 mois appelée "période d'imposition".
Toute personne qui devient détenteur d'un appareil de télévision doit le déclarer au service compétent dans les 30 jours. **Attention,** l'absence de déclaration spontanée par le redevable donne lieu au **doublement** de la redevance !

Département de la Fiscalité spécifique
Avenue du Gouverneur Bovesse, 29- 5100 NAMUR (Jambes)
Tél : 081.330.211 - e-mail : redevancetv@spw.wallonie.be
www.wallex.wallonie.be
www.spw.wallonie.be rubrique "Les FAQ sur la télé-redevance"
www.fiscalite.wallonie.be rubrique "taxes et impôts régionaux – redevance radio Télévision"

COVOIT'STOP, c'est quoi ?

En septembre dernier, la commune de Sprimont a inauguré, en collaboration avec le GREOA et le VAP (Voitures A Plusieurs) un projet pilote d'auto-stop de proximité en région rurale appelé **"Covoit'stop "**.
Après une évaluation en décembre et en fonction des résultats positifs, le Cabinet du Ministre Wallon de la Mobilité accorderait, au printemps prochain, un subside à quatre autres communes, soit Aywaille, Comblain-au-Pont, Esneux et Stoumont. Suivront ensuite, en septembre 2012, les communes limitrophes qui souhaitent adhérer au projet.
Concrètement, **Covoit'stop** permet de favoriser l'auto-stop de manière sécurisée par le biais d'une inscription préalable des utilisateurs (automobilistes et auto-stoppeurs). Ce service est bien sur gratuit et accessible à tous.
Lors de cette inscription, après la signature de la charte de sécurité, les personnes intéressées reçoivent un "kit" comprenant :

- une carte de membre ;
- un brassard pour l'auto-stoppeur ;
- une vignette pour l'automobiliste ;
- les recommandations concernant la sécurité des utilisateurs.

L'automobiliste s'engage à être en règle d'assurance responsabilité civile.
Le principe est simple, la personne souhaitant se faire charger se place à un arrêt prévu muni de son brassard et de sa carte de membre. Elle attend qu'un automobiliste, muni de sa vignette, la charge pour se rendre à l'endroit voulu. Les arrêts seront équipés de panneaux reprenant le logo **Covoit'stop** ainsi que le mode d'emploi du système.
Les grands axes routiers du territoire communal formeront, dès lors, un réseau interne et externe de liaisons possibles. Le cadre de vie de nos citoyens, c'est aussi la facilité que nous accorderons à notre mobilité.
Une campagne d'information plus complète sera diffusée dans les semaines qui viennent.

Vanessa Matz,
Echevin de la Mobilité.
Sénatrice.

Campagnes humanitaires ...

ILES DE PAIX

Grande campagne annuelle de sensibilisation et de récolte de fonds les 13, 14 et 15 janvier 2012. L'argent récolté par la vente de modules et cartes permet de financer les nombreux projets de l'association en Afrique et en Amérique latine.

Les 10 et 11 mars 2012, grande opération de récolte de vivres non périssables au bénéfice d'associations d'enfants (maisons d'hébergement, maisons de quartier, écoles de devoirs, maisons de jeunes, etc.) par l'ASBL Arc-en-Ciel. Chaque année, ce sont des milliers de jeunes bénévoles qui se mobilisent pour participer à cette récolte via le porte-à-porte, dans les écoles, à la sortie de grands magasins, etc. La nourriture que les associations reçoivent leur permet d'organiser des journées de loisirs et des vacances actives pour les jeunes dont elles s'occupent.
Tél. : 02.675.73.11 - www.arc-en-ciel.be

Campagne Action Damien

Depuis 1964, les équipes médicales soutenues par Action Damien dépistent et soignent de très nombreux malades. En 2010, ils ont encore été 332.547 malades de la lèpre, de la tuberculose et de la leishmaniose qui ont pu retrouver la santé et un avenir grâce aux 1.500 travailleurs locaux d'Action Damien. **Action Damien partira à nouveau en campagne les 27, 28 et 29 janvier 2012** et a besoin de volontaires, vendeurs de marqueurs (6 € la pochette de 4) et de nombreux donateurs sur le compte BE05 0000 0000 7575 (soutien déductible fiscalement à partir de 40 €). Action Damien a plus que jamais besoin de votre soutien : 40 € suffisent pour soigner un malade.

Partez avec **les Chantiers Damien,** au Bangladesh, en Inde, au Congo ou en Amérique latine et participez à la construction ou à la rénovation sur place d'un dispensaire ou d'une autre infrastructure médicale. Pour vous faire une idée, visitez www.actiondamien.be

---

Les résultats obtenus par un accueil de 4 semaines des enfants de Tchernobyl sont probants et nous incitent à poursuivre nos efforts. Des familles d'accueil sont souhaitées.

Renseignements :
Asbl ASET (Accueil-Santé-Enfants de Tchernobyl)
Josine Deru 087.46.89.93
Marcel et Renée Gilsoul 085.23.16.95
Mireille Nahon 04.358.84.41
www.aset.be - aset@skynet.be

C.P.A.S.

Avant toute chose, je tiens à vous souhaiter, ainsi qu'à votre entourage, une année deux mille douze ... douce, sereine et solidaire ! Beaucoup de douceur... bien nécessaire pour faire face à un quotidien trop souvent bousculé par les pressions, qu'elles soient familiales ou professionnelles. Une bonne dose de sérénité ... utile en ces temps de crises politique, économique, financière et sociale. Enfin, et c'est peut-être là l'essentiel de mes vœux : une grande solidarité, peu importe la forme que vous donnerez au partage (soutien moral, entraide, accompagnement, aide en nature, aide pécuniaire, ...), pourvu qu'il se manifeste au profit d'une personne fragilisée.

"Pour désirer laisser des traces dans le monde, il faut en être solidaire".

Simone de Beauvoir (1908-1986)

Trois actualités sociales ont marqué cette fin d'année 2011, actualités sur lesquelles je vous propose de revenir un instant :

1/ Demandeurs d'asile

"L'actuelle crise de l'asile ne peut se résoudre par l'envoi des demandeurs d'asile vers les CPAS pour y recevoir l'aide sociale". C'est en ces termes que se sont exprimés les CPAS Wallons à la suite de l'annonce faite par l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile (en abrégé, Fedasil) de renforcer les mesures de financement des demandeurs d'asile par les CPAS.
Petit retour en arrière : en 2009, vu l'afflux massif des demandeurs d'asile et un manque criant de places, des mesures d'urgence avaient été mises en place par Fedasil. Elles permettaient à certains demandeurs de quitter, sur base volontaire, les structures d'accueil existantes telles le Centre de la Croix-Rouge, situé à Sedoz, dans notre commune, et d'obtenir, le cas échéant, et après enquête sociale, une aide sociale du CPAS.
La réaction aujourd'hui des CPAS Wallons équivaut-elle donc à refuser d'accueillir des demandeurs d'asile ? Non, évidemment. Il faut savoir que l'aide financière apportée dans ce cadre aux demandeurs d'asile est remboursée intégralement par l'Etat fédéral. Le point sur lequel certains CPAS s'insurgent est celui d'une mission de l'Etat fédéral qui se décharge sur les CPAS, particulièrement concernant la charge importante tant administrative que sociale qui en découle.
Pour notre CPAS, une charge de travail liée à ces demandeurs d'asile s'est faite également un peu ressentir mais l'objectif d'un CPAS n'est-il pas de permettre à toute personne, quelle qu'elle soit, de vivre dans des conditions acceptables de dignité humaine ? Assurer cet accueil digne d'un pays démocratique est donc bel et bien un des objectifs pour notre centre public lorsque le pouvoir fédéral peine à assumer totalement sa mission d'accueil.

2/ Plans "Grand Froid"

Vous l'aurez également sans doute lu dans la presse, depuis ce 1er novembre et pour une période de six mois, les plans "Grand Froid" entreront en vigueur. Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?
7 relais sociaux situés en Wallonie (Mons, Verviers, Namur, Liège, Tournai, La Louvière et Charleroi) ont été mis en place avec un dispositif renforcé pour la période hivernale : renforcement du personnel, achat de biens de première nécessité, élargissement des horaires d'accueil de jour comme de nuit, augmentation du nombre de lits.
A ce dispositif s'ajouteront l'aide du ministère fédéral de la défense ainsi que la collaboration de la SNCB, dans le cadre du projet européen "Hope in stations".
Notre CPAS pourra ainsi aiguiller vers ces relais sociaux toute personne qui serait à la rue et répondre aux besoins urgents de personne en détresse sociale aiguë.

3/ L'aide alimentaire européenne

"Acheminer les excédents agricoles européens vers les organisations caritatives", cette idée simple, promue en son temps par Coluche et mise en œuvre par la Commission européenne de Jacques Delors, permet aux Restos du Cœur, aux banques alimentaires et à d'autres associations à travers l'Europe de bénéficier d'une aide en nature bienvenue.
Cela fait plusieurs mois que les Etats membres de l'Union européenne tergiversaient. On annonçait même une baisse de 80% de l'aide alimentaire européenne. Une aide dont dépendent près de 18 millions de personnes !

Pour rappel, six Etats de l'Union européenne contestaient le fait que ce programme à vocation sociale soit financé par la Politique agricole commune.
Une solution transitoire a été trouvée : la Commission européenne pourra utiliser le surplus agricole pour alimenter le programme tout en achetant des compléments sur les marchés.
En attendant, les associations et institutions, telles, sur notre territoire communal, l'asbl Saint Vincent de Paul, la Croix-Rouge, l'asbl Aide aux Familles en difficulté, ... et notre CPAS qui distribuent l'aide alimentaire aux plus démunis peuvent souffler : leur stock sera identique à celui de l'année précédente.

Anne-Catherine Flamand,
Présidente du CPAS.

Le don, moteur principal du Centre Médical Héliporté

Le Centre Médical Héliporté (CMH) de Bra-sur-Lienne vient d'entamer une nouvelle campagne de sensibilisation sur les dons et sur les legs faits à l'association. Les donations réalisées par des particuliers ou des entreprises représentent plus de 10% des ressources de l'Asbl. Celles-ci participent au développement de l'activité héliportée et permettent :

- d'investir dans un équipement de vol de pointe et un matériel médical performant ;
- d'assurer un haut niveau de formation des équipes d'intervention ;
- de maintenir un haut niveau de qualité du service ;
- d'investir dans l'efficacité et la sécurité des interventions.

Précisons encore que pour tout don de 40 € et plus, chaque donateur reçoit une attestation pour sa déclaration fiscale.
L'existence, la survie, le maintien et le développement du CMH de Bra-sur-Lienne sont dus au soutien sans limite de la population et de nombreux bénévoles actifs dans et autour de l'association sans but lucratif.
C'est ainsi, qu'à l'occasion de la journée portes ouvertes du CMH du 18 septembre dernier, un chèque de 2.200 euros a été remis par les organisateurs du tournoi de pétanque "Xavier Minguet" qui s'était déroulé à Havelange le 3 septembre.

Photo : Valentin Bianchi

C'est suite au décès accidentel de leur fils que la famille Minguet et ses amis se sont mobilisés, comme le souhaitait Xavier, en vue d'aider l'hélico de Bra et plus particulièrement, pour la mise en place d'un éclairage à distance du terrain de football de Harzé afin de permettre l'atterrissage nocturne sécurisé de l'appareil. Rappelons également que le CMH doit aussi sa solidité au partenariat des provinces de Liège et de Luxembourg, au soutien actif d'une trentaine de communes dont Aywaille et à une gestion quotidienne rigoureuse de l'outil héliporté.

CENTRE MÉDICAL HÉLIPORTÉ ASBL
Rue Bierleux, 69 - 4990 Bra-sur-Lienne (Lierneux) - 086.45.03.39
www.centremedicalheliporte.be - mail@centremedicalheliporte.be
IBAN BE34 2480 4404 4090

DECLARATIONS DE MANIFESTATIONS SPORTIVES 2012

Nous informons tous les organisateurs de **manifestations sportives** (randonnées cyclotouristes, 4x4, moto, VTT, marches, tournois sportifs divers, ...) **et autres événements** qui se dérouleront en 2012 sur le territoire de la commune d'Aywaille, que nous attendons toutes leurs informations (intitulé, date, lieu, plan, prix d'entrée, description, photo, ...) afin de pouvoir composer l'agenda des manifestations de l'année prochaine et de les faire figurer sur le site internet. Toutes ces informations seront également transmises à la Fédération du Tourisme de la Province de Liège pour la réalisation des différents agendas.

Attention ! Cette fourniture de renseignements ne dispense pas les organisateurs d'adresser au Collège communal, au minimum trois mois avant la date de la manifestation, une demande officielle d'organisation en triple exemplaire accompagnée des pièces utiles (carte avec tracé(s), plan de situation, plan de sécurité, descriptif de la manifestation, demande d'aide logistique, ...), afin que nous puissions gérer correctement la demande et transmettre ces données aux Services de Police, au Service Régional d'Incendie et le cas échéant au Département Nature et Forêts pour les mesures de sécurité et les autorisations conformes d'organisation et circulation.

CRECHE DE NOËL THEMATIQUE AU PAYS DES GAD'LIS

Du samedi 17 décembre 2011 au 8 janvier 2012
rue Bas Rivage à Sougné-Remouchamps
Info : 04.384.52.42

REVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE DE L'ECOLE DE DANSE EL PASO

Samedi 31 décembre dès 19 h.30
au Centre Récréatif à Remouchamps
Info et réservation pour le 24/12
Tél. 04.380.20.05 - Gsm 0473/760.477
www.elpasodanse.be

FÊTE DES "HEYEUX"

Jeudi 5 janvier 2012
Info : les Cabris du Val d'Amblève 04.384.58.88.

www.generationsrurales.be

Le site internet de la mémoire locale et de l'intergénérationnel en Ourthe-Amblève

Générations Rurales
Nourrissons notre esprit, puisons dans nos racines
www.generationsrurales.be

Dans le cadre d'un appel à projets lancé par la Wallonie, le GREOA a été retenu pour réaliser un site Internet destiné à favoriser la conservation de la mémoire locale mais aussi les échanges intergénérationnels en Ourthe-Amblève. Le site www.generationsrurales.be est en ligne depuis quelques semaines.
Chaque personne qui le souhaite peut consulter des informations relatives à la mémoire locale ou écrire des articles, les commenter, poser des questions, noter une activité dans l'agenda... Vous pouvez également vous inscrire à la newsletter pour recevoir régulièrement les derniers articles recensés sur le site.
Ainsi, venez découvrir sur le site Internet la vie d'une sage-femme à Aywaille en 1928, "Henry Vieuxtemps, le Chopin belge", les élèves de Warzée en 1894, l'immigration des carriers toscans en Ourthe-Amblève en 1946, le Musée de la vie rurale à Xhoris ...

Infos : GREOA, place de Chézy, 1 - 4920 Harzé
Tél. : 04.384.67.88 - info@generationsrurales.be

Agenda

JANVIER À MARS 2012

L'UCP d'Aywaille vous invite aux balades ± 15 km qu'il organise les 2ème et 4ème lundis du mois. RDV sur le parking du Trafic, côté Saint-Raphaël. Prendre son pique-nique, covoiturage. Info : N. HAVELANGE, rue Lombry, 3 à Nonceveux - 04.384.41.95 ainsi qu'aux balades de ± 3 km et ± 7 km qu'il organise le 2ème jeudi du mois. R.D.V. sur le parking du Trafic, côté Saint-Raphaël. - Info : A. et M. CORNET-THEWISSEN, Deigné, 8 à 4920 Aywaille - 04.360.80.83

JANVIER 2012

Lundi 9 janvier à 20 h.15
Exploration du Monde. Entre Périgord et Quercy par René VAN BEVER ; au fil des saisons, histoire et traditions de ce "pays" de France. Au Centre Récréatif, rue Marsale, 10 à S./Remouchamps. - Info : Mme DESSY 04.384.52.47

Dimanche 15 janvier
Fête de la Saint-Antoine à Nonceveux. 10 h. 30 : messe en wallon. Vente de galets, dîner potée liégeoise et animations. - Info : Confrérie des Traditions Gauloises - Mr Delbouille - 04.384.61.94

Jeudi 19 janvier
Balade de 15 km à Chevron organisée par "l'Aronde" de Paradis-Harzé - Cercles des Naturalistes de Belgique asbl.
Info : H. CRAHAY 0479/95.71.01 - http://laronde-cnb.be

Samedi 21 janvier
Concours de belote à Ernonheid organisé par l'ASBL Ernonheid Village à la salle "Li Vihe Scole", Ernonheid, 1. - Info : Mme L. LAHAYE 086.43.36.90

Dimanche 22 janvier
4ème Marche ADEPS : (5 - 10 - 15 et 20 km) organisée par les mouvements de jeunes d'Aywaille, avenue François Cornesse à Aywaille (Ecole des Sœurs). Départ possible entre 8 et 17 h.
Info : T. TROMME 04.384.56.65 - ttr@adehis.be

Mardi 24 janvier
26ème Journée d'étude du Comice Agricole au Centre Récréatif à Remouchamps, organisée par le Comice Agricole et les Associations des Eleveurs d'Ourthe-Amblève et de Theux-Verviers.
Info : S. DIDDEN 0477/96.70.92

Vendredi 27 janvier
Souper choucroute à Ernonheid organisé par l'ASBL Ernonheid Village à la salle "Li Vihe Scole", Ernonheid, 1. - Info : Mme L. LAHAYE 086.43.36.90

Samedi 28 janvier
Marche au Pays des Gad'lis (4 - 6 - 12 et 21 km). Départ du Centre Récréatif à Remouchamps de 7 à 15 h. - Info : E. et G. DESSY 04.384.52.47

FÉVRIER 2012

Dimanche 12 février
Marche ADEPS (5 - 10 - 20 km) à Havelange. Salle de la Palette Harzéenne dès 8 h. - Info : D. Bonfond 04.384.53.15

Dimanche 12 février
Promenade dans les bois autour de Paradis organisée par "l'Aronde" de Paradis-Harzé - Cercles des Naturalistes de Belgique asbl.
Info : H. CRAHAY 0479/95.71.01 - http://laronde-cnb.be

Samedi 25 février à 18 h.30
Souper fromages, charcuteries, crudités, dessert à l'Institut Saint-Raphaël, avenue de la Porallée, 40 à Aywaille au profit de la Communauté de l'Arche-Aywaille.
Info: G. CREPPE 04.384.58.99 - M. COLLIENNE 04.384.77.24

MARS 2012

Lundi 5 mars à 20 h.15
Exploration du Monde : Inde, au milliard de regards par Lionel/Cyril ISY-SCHWART ; fascinante pour les uns, dérangeante pour les autres au Centre Récr., rue Marsale, 10 à S./Remouchamps. - Info : Mme DESSY 04.384.52.47

Vendredi 9 mars
Grand feu à Ernonheid organisé par l'ASBL Ernonheid Village.
Info : Mme L. LAHAYE 086.43.36.90

Jeudi 15 mars
Balade de 19 km sur les crêtes de l'Amblève organisée par "l'Aronde" de Paradis-Harzé - Cercles des Naturalistes de Belgique asbl.
Info : H. CRAHAY 0479/95.71.01 - http://laronde-cnb.be

Dimanche 25 mars
Balade d'examen à Hayen-Dolembreux organisée par "l'Aronde" de Paradis-Harzé - Cercles des Naturalistes de Belgique asbl.
Info : D. EVRARD 0496/51.31.45 - http://laronde-cnb.be

Légende

1 : Arrivée de Philippe Gilbert dans la voiture Lotto n°1
2 : Dédicace
3 : Discours officiel et passeport de l'Euregio
4 : Supporters motivés
5 : Remise du cadeau de l'Administration
6 : Plantation de l'arbre
7 : Plaquette commémorative
8 : Les cyclistes avant le départ de la randonnée
9 : Animation sur la place Thiry
10 : Séance de dédicaces
11: Départ de la randonnée
12 : Randonnée avec les petits
13 : Philippe, n°1 mondial du sourire !
14 : Philippe avec plus de 1000 cyclistes : impressionnant !
15 : Thierry Klinkenberg et Romain Léonard : Bike Trial à la Soirée de Gala à Remouchamps
16 : Interview lors de la Soirée de Gala à Remouchamps

AYWAILLE a fêté Philippe GILBERT ce 19 novembre 2011

7
Cet arbre a été planté
le 19 novembre 2011,
en l'honneur de Philippe Gilbert,
enfant du pays,
cycliste professionnel.
Champion de Belgique et n° 1 mondial
au terme d'une saison 2011 exceptionnelle.
24 victoires dont Liège-Bastogne-Liège (24/04)
en passant par la célèbre côte de la Redoute.

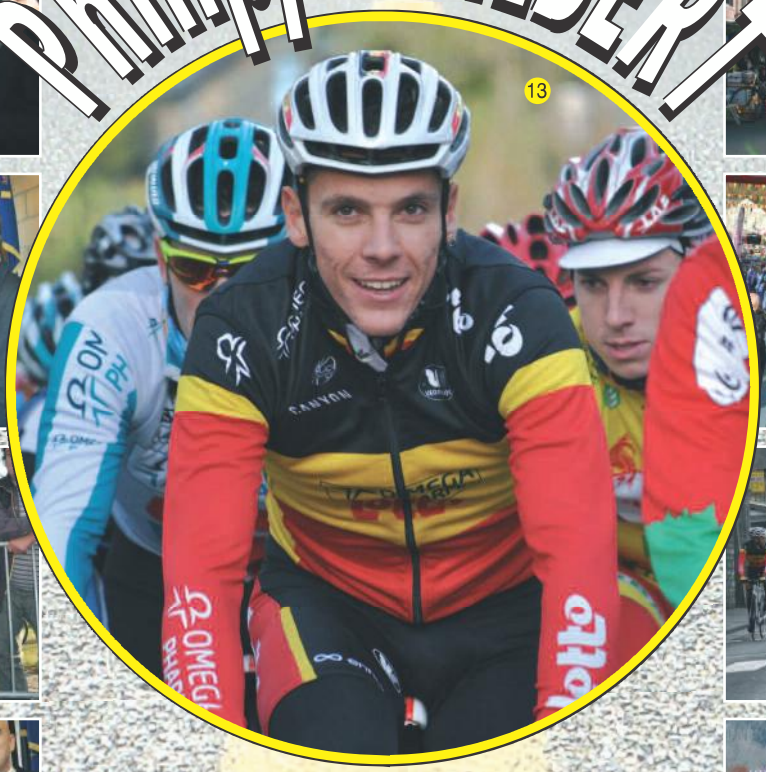

lotto
C'est bien joué

Aywaille

Fan club Philippe Gilbert

Photos : Laura GILBERT – Evelyne MAQUINAY – André DECHAMPS (15 - 16)

Résultats du Trophée des Communes Sportives

C'est le 24 septembre dernier qu'une délégation de sportifs aqualiens a rejoint la commune de Wanze, pour une journée marquée sous le signe du sport. 17 sportifs ont donc participé aux épreuves officielles de la 15ème édition du Trophée des Communes Sportives organisé par l'ADEPS. Comme à l'habitude, nos athlètes se sont mis en évidence et ont ramené de très bons résultats. Encore un grand bravo à tous !

CLASSEMENT GENERAL : 28ème sur 89 communes

CLASSEMENT CATEGORIE B (10 à 20.000 habitants) : 10ème sur 24 communes

CLASSEMENT PROVINCE DE LIEGE : 9ème sur 25 communes

VTT : 3ème sur 77 communes avec David GALLE et David BOURS

JOGGING : 8ème sur 83 (temps cumulés) Christian CHARNIER (9ème) et Marie-Paule MATHIEU-VILLERS (19ème dame)

MINI-FOOT : 9ème sur 83 communes (8ème de finale) Capitaine : Fabian THOUMSIN

PETANQUE : 25ème sur 85 communes Alain TOUETTE et Jean-Paul FRANTZ

NATATION : 54ème sur 72 communes Marine HAYEBIN et Samuel BURETTE

TIR A L'ARC : 50ème sur 81 communes Daniel RIXHON, Echevin des sports

Nos représentants en VTT David Galle et David Bours qui ont terminé à une brillante 3ème place.

D. Rixhon, Echevin des Sports.

Un autre champion aqualien ...

En Superbike Junior, Michael Renerte du AMC Rac Junior Liège emporte en 2011 le titre avec succès pour sa première saison complète en Championnat de Belgique ! Sa victoire a été fêtée aux 6 heures de Francorchamps et la coupe lui a été remise dans le courant du mois de décembre. Précisons encore que Michael Renerte, résidant à Sedoz, gagnait les 24h à Francorchamps, il y a 14 ans. Félicitations à lui pour ce beau titre de Champion de Belgique.

CADEAUX AUX 4 x 20

Fin de cette année 2011 et début de l'année nouvelle, plusieurs bénévoles du Conseil consultatif des Aînés, des services communaux et du CPAS effectueront la traditionnelle distribution des boîtes de biscuits auprès de plus de 500 personnes de 80 ans et plus de notre commune. Cette opération a pour but d'établir un contact avec celles-ci et de leur permettre d'avoir un relais au sein de l'Administration communale et du Conseil consultatif des aînés.

D. RIXHON, Echevin du 3ème âge.

Echevinat de la Jeunesse

Journée Place aux enfants du 15 octobre 2011

Lors d'une belle journée ensoleillée, à Sougné-Remouchamps, une septantaine d'enfants âgés de 8 à 12 ans ont découvert divers aspects de la vie économique, sociale, culturelle et associative présentés par de très accueillants hôtes d'un jour.

Ils leur ont présenté les secrets de leur métier, de leur passion,... Nous les remercions encore chaleureusement pour leur participation efficace contribuant ainsi au succès de cette journée.

D. GERMAIN, Echevin de la Jeunesse.

Echevinat de l'Enseignement

L'opération de distribution du lait aux sections maternelles et primaires de toutes les écoles de l'entité d'Aywaille tous réseaux confondus a été relancée au début du mois d'octobre dernier.
C'est ainsi que + de 1500 élèves reçoivent chaque semaine un berlingot de lait demi-écrémé ou lait chocolaté.
Cette distribution fait encore l'objet du soutien de la Région wallonne et de l'APAQ-W.

Aywaille APAQ-W RÉGION WALLONNE LA BONNE DES FE Lait

Philippe DODRIMONT,
Député-Bourgmestre en charge de l'Enseignement.

Plan de Cohésion Sociale (P.C.S.)

Thé dansant

Le 29 octobre dernier, le Plan de Cohésion Sociale et le Conseil Consultatif des Aînés de la Commune d'Aywaille organisaient leur premier thé dansant. C'est dans une ambiance des plus conviviale, qu'une trentaine de personnes ont pu redécouvrir et danser sur des musiques d'antan, le tout autour d'un verre et d'un morceau de tarte. Au vu de ce beau succès, une prochaine édition verra le jour au printemps prochain avec l'espoir de vous y retrouver nombreux !

La grande soirée d'Halloween de Nonceveux

Une nouvelle édition pour un nouveau succès ! Cette année encore, les habitants de Nonceveux, la jeunesse locale et le Plan de Cohésion Sociale vous ont fait frissonner à l'occasion de leur grande soirée d'Halloween. En effet, le 5 novembre dernier, plus de 80 personnes ont pu découvrir le char entièrement décoré et ainsi récolter un maximum de friandises dans le village. Si vous aussi êtes désireux de vous impliquer dans la dynamique du quartier, n'hésitez pas à prendre contact avec Jonathan BUSSERS au 0493/23.86.90.

Marché de Noël à Sougné-Remouchamps

Les jeunes de la Maison de quartier de Remouchamps et les bénéficiaires du Service d'Insertion Sociale de la Teignouse ont proposé différents mets à déguster lors du Marché de Noël organisé par le Royal Syndicat d'Initiative de Sougné-Remouchamps.
Si vous souhaitez avoir des renseignements sur les projets sociaux proposés à la Maison de quartier, n'hésitez pas à contacter Albane RADELET au 04.365.79.71 ou Marie BASTIN au 04.384.84.71

Soutien scolaire

Depuis septembre 2011, 18 bénévoles accompagnent 24 enfants au sein de chaque établissement scolaire tous réseaux confondus. Si vous souhaitez parrainer un enfant et faire partie de cette belle aventure, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de Catherine GRENSON au 04.364.05.26 ou Albane RADELET au 0495/822.904.

Le Conseil Consultatif des Aînés et le Plan de Cohésion Sociale remettent le couvert !

Nous avons le plaisir de vous inviter à partager un moment convivial et intergénérationnel **le mercredi 1er février 2012** à la salle de Dieupart. Au menu : dégustation de la traditionnelle "crêpe de la chandeleur" et jeux de société. Informations et réservations souhaitées auprès d'Albane Radelet au 0495/822.904 ou 04.365.79.71.

STUDENT DAY le 11 février 2012

Trouver un job étudiant n'est pas toujours aisé : que mettre sur le CV, quelles sont les entreprises qui engagent, combien de jours puis-je travailler, ... ?

C'est pourquoi la CARE et le PCS de la Commune d'Aywaille organisent un STUDENT DAY le samedi 11 février 2012, de 10 h. à 13 h. à l'Administration Communale d'Aywaille (accès gratuit). Les étudiants pourront y trouver toutes les informations dont ils ont besoin pour décrocher un job étudiant :

- Un atelier CV, lettre et entretien d'embauche pour préparer sa candidature ;
- Le service Droits des jeunes donnera toutes les informations légales : nombre de jours autorisés, ...
- Des agences d'intérim, des offres d'emploi et même des contacts directs avec des employeurs.

La CARE sera fermée du 23/12/2011 au 08/01/2012 inclus.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au 04.263. 87.14 ou via care@aywaille.be

Concert des Petits Chanteurs à la Croix de Bois

Le lundi 14 novembre dernier, en l'église Notre-Dame de Dieupart, plus de 200 personnes ont assisté au concert exceptionnel donné par la très célèbre manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de Bois. En 100 ans d'existence, les Petits Chanteurs ont fait parler d'eux. Visages anonymes aux voix d'anges, dans leurs aubes blanches, ils parcourent le monde en chantant pour transmettre un message de Paix.
Nul besoin d'accompagnement instrumental pour ces jeunes choristes dont les registres peuvent être à la fois délicats ou puissants. Un pur moment de magie vécu par le public qui a montré toute sa satisfaction par de nombreux applaudissements.

Xavier EHLEN, Echevin de la Culture.

OPERATION TELEVIE, les 17 et 18 mars 2012

Samedi à 20 h. et dimanche à 15 h. : Théâtre

Création de la nouvelle pièce de théâtre écrite par Philippe Dodrimont :

"Tu ne manques pas d'aisance(s) !"

Avec Philippe DODRIMONT, Francis TRIBOLET, Michel CROMPVOETS, André LOUON, Andrée LOUON, Nadia GILBERT, Michelle CRAHAY, Luc BURETTE, Alessio CRAPANZANO, Valentine COLINET, Valérie VANDECRUYS, Christian HAID, Marcel GREGOIRE, Daniel HUET, Evelyne MAQUINAY, Vincent RIXHON, Pierre GERARD, Jean-Marie LEMAIRE, Danielle CORNET, Antonio FERRARA et Geoffrey NINANE,

dans une mise en scène de Jean-Marc HAVELANGE.

L'histoire : un beau jour, le Bourgmestre reçoit dans son courrier un arrêt rendu par une haute juridiction européenne décidant que l'ensemble des terrains de la Porallée soit restitué au descendant du braconnier du seigneur de Montjardin qui les avait cédés en 1230 à la commune.
De ce fait, la Commune est ruinée ...
S'il veut éviter cela, le Bourgmestre doit trouver un "gendre idéal" pour la fille de ce descendant en échange de quoi, celui-ci rendra son fabuleux héritage à la Commune.

! Nombre de places limité
Réservation obligatoire et ouverte dès à présent ! Administration communale d'Aywaille : 04.364.05.07 - de 9 h. à 12 h. et de 13 h. à 16 h.

"Ces clichés que vous avez de moi ..." : une expo pour combattre les préjugés sur l'habitat permanent

Du 25 au 27 novembre 2011, l'ancienne Maison communale de Harzé a accueilli l'exposition de l'ASBL EsquisseS, "Ces clichés que vous avez de moi ...". Il s'agissait, par le biais de photographies de Philippe Luc et de capsules vidéo réalisées par les habitants des campings d'Ourthe-Amblève, de faire tomber les préjugés dont ils sont trop souvent victimes. Beau succès, puisque quelque 150 personnes ont visité l'expo et, bien souvent, en sont sorties touchées. Vendredi soir, une conférence-débat alimentée notamment par Philippe Dodrimont a permis de mettre en lumière toute la difficulté d'apporter une réponse politique efficiente à l'avenir de cet habitat différencié. – www.esquisses.org

Agenda des balades à la Heid des Gattes et gestions à la Carrière du Goiveux en 2012

0498/51.50.10 ou
jeanmicheldarcis@yahoo.fr
www.heiddesgattes.be : Rubrique “Agenda”.

14 janvier 2012 :
Les mammifères de la réserve (visite guidée).
Guides : M. Salm, A.L. Janssen, J.M. Darcis.
Le Sanglier, le Chevreuil, le Renard, le Blaireau, l’Ecureuil, le Campagnol roussâtre, le troupeau de chèvres ... La place de l’homme dans la réserve ... R.V. à 9h. à l’église de Sougné. Fin vers 12h.

18 février 2012 :
La carrière du Goiveux (gestion).
- Le matin : ramassage d’un maximum d’immondices.
- L’après-midi : entretien du chemin entre la carrière et la fontaine de Pisvache. R.V. à 9h. dans la carrière. Prendre son pique-nique. Fin à 16h.

17 mars 2012 :
Les oiseaux de la réserve (visite guidée).
Guides : V. Demeuse, H. Crahay, M. Salm, J.M. Darcis.
Expert : R. Dumoulin.
Les oiseaux de la rivière, ceux du village, du bocage, de la lisière, de la forêt, de la falaise rocheuse ... R.V. à 9h. à l’église de Sougné. Fin vers 12h.

12 mai 2012 :
Les insectes de la réserve (visite guidée).
Guides : C. Devillers, S. Bertrand, E. Steckx, M. Carpentier.
Le monde fascinant des insectes ... R.V. à 9h. à l’église de Sougné. Fin vers 12h.

22 septembre 2012 :
Le tour de la réserve (visite guidée).
Guides : J.M. Darcis, S. Fetter, A.L. Janssen, M. Salm.
Une balade d’une journée tout autour de la réserve.
R.V. à 9h. au Ministère des Finances (rue de la Heid à Aywaille). Retour vers 16h. Prendre son pique-nique.

13 octobre 2012 :
La carrière de Goiveux (gestion).
Fauchage et dégagement des pelouses, gestion des mares à minima.
R.V. à 9h. dans la carrière. Fin à 16h. Prendre son pique-nique.

17 novembre 2012 :
Pierres et paysages de la réserve (visite guidée).
Guides : C. Ek, S.Fetter.
A la Falize, 320 millions d’années nous racontent ... R.V. à 9h. à l’église de Sougné. Retour vers 12h.

RESTAURATION DE LA FONTAINE DU TROU PÂQUETTE ET CRÉATION D’UNE NOUVELLE LIAISON PIÉTONNE À SEPTROUX.

Le samedi 22 octobre dernier, l’Administration Communale d’Aywaille et le groupe “Chemins Vicinaux de la CLDR” ont procédé à “l’inauguration” de la Fontaine du Trou Pâquette récemment restaurée. Environ 25 personnes ont participé à cette action menée dans le cadre de l’opération annuelle “Rendez-vous sur les sentiers” de l’association www.sentier.be.
La fontaine est maintenant accessible par le bas via un chemin aménagé par le DNF au départ de la rue des Aubépines et par le haut, par un nouveau sentier tracé par les services communaux, sentier qui débouche sur le chemin qui relie Awan à Septroux. Ces accès sont balisés par les panneaux repris ci-dessus.

Nouvelles du PCDN

Plan Nature d’AYWAILLE

Voici l’état d’avancement du Plan Communal de Développement de la Nature (P.C.D.N.) :
L’unité de recherche aCREA de l’ULg remettra fin décembre son rapport sur l’état de la nature et du réseau écologique.
Ce rapport sera présenté publiquement **le lundi 23 janvier à 20h. à la salle du conseil communal à l’Administration d’Aywaille.**
D’autre part, les groupes de travail (GT) préparent des fiches-projet thématiques. Certaines ont déjà débouché sur des réalisations concrètes. En voici 2 exemples :

Réouverture d’un sentier sur la Heid :
Le GT sentier et le GT protection des sites et espèces, en collaboration avec le service communal des Travaux et l’asbl Ardenne et Gaume (gestionnaire de la Réserve naturelle de la Heid des Gattes) ont rouvert un chemin sur la Heid permettant de réaliser une boucle autour du terril du Goiveux.

Atelier hôtels à insectes :
Le GT MAYA a réalisé des hôtels à insectes lors d’un atelier nichoir. Ceux-ci seront placés dans certaines écoles et serviront notamment de support didactique pour aider les élèves à en réaliser pour chez eux.
Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant des autres projets et réalisations du PCDN dans les prochains numéros.

Si vous aussi, vous êtes intéressés à agir pour la Nature à Aywaille et souhaitez rejoindre l’un des GT ou tout simplement être informés des actions de découverte, n’hésitez pas à prendre contact avec le Service Environnement au 04.364.05.19
ou par mail environnement@aywaille.be

Pour que la fête ne tourne pas au drame !

Nous rappelons que l'usage des pièces d'artifice (pétards et autres) est interdit sur tout le territoire de la Commune d'Aywaille (règlement du 29 mars 1983). Nous rappelons aussi l'interdiction aux mineurs de se procurer de tels produits. Les fêtes de fin d'année doivent se dérouler dans le respect de tout un chacun (personnes sensibles, animaux,...) sans être troublées par un accident.

LE MONOXYDE DE CARBONE : UN TUEUR INSIDIEUX A LA MAISON

1.397 personnes ont été victimes d'une intoxication au CO (monoxyde de carbone) en 2009 en Belgique ; trente-cinq d'entre elles y ont laissé la vie contre 41 l'année précédente, selon les chiffres du Ministère de l'Intérieur.
La plupart de ces intoxications surviennent entre novembre et mars. Deux tiers des victimes ont moins de 40 ans ! Les accidents ont surtout lieu pendant le week-end. Les premiers signes d'intoxication au CO sont la fatigue, les maux de tête, une forme de somnolence et des vomissements.
Souvent provoquées par un chauffe-eau, il n'est donc pas étonnant que la moitié des intoxications aient lieu dans la salle de bains. Le CO est un gaz incolore, inodore, insipide et non irritant, qui est normalement libéré lors de toute combustion (incomplète) de bois, de charbon, de gaz, de mazout, etc.
Une intoxication au CO peut survenir même si la quantité présente dans l'air est faible. Les enfants surtout sont facilement intoxiqués et, chez eux, les conséquences sont encore plus graves.

Veillez à ce que l'aération soit suffisante dans toutes les pièces, surtout celles où il y a un chauffe-eau.

CONSEILS :

1. Chaque pièce où l'on pénètre régulièrement doit être bien aérée.
2. Faites toujours installer vos appareils de chauffage et vos chauffe-eau par un installateur agréé.
3. Tous les appareils doivent être raccordés à une cheminée ou équipés d'une évacuation directe vers l'extérieur.
4. Plusieurs appareils ne peuvent jamais être raccordés à une même cheminée.
5. Faites régulièrement vérifier et nettoyer vos cheminées et vos appareils de chauffage (1 fois par an).
6. Ne dormez jamais dans une pièce où brûle un chauffe-eau ou fonctionne un appareil de chauffage mobile, au gaz ou au pétrole.
7. Dans une salle de bains où il y a un chauffe-bain ou un appareil de chauffage, la loi impose l'installation d'une grille d'au moins 150 cm^2 (ex. 15 cm sur 10 cm) dans la partie inférieure de la porte et en haut du mur.

Installez votre détecteur de CO.
Informations sur : http://www.brandwonden.be/index.php/CO/fr/

PREMIERS SECOURS EN CAS D'INTOXICATION AU CO :

Les symptômes d'une intoxication au CO ressemblent à d'autres affections quotidiennes, mais si on ne les repère pas immédiatement, ils peuvent entraîner des **lésions permanentes, voire la mort.** Si vous êtes témoin d'une intoxication au CO, vous devez **agir sur-le-champ :** ouvrez les portes et fenêtres, débranchez l'appareil et sortez la personne de la pièce. Avertissez le médecin de famille ou téléphonez au numéro d'urgence 100 ou 112 (GSM).

Echevinat de l'Environnement

Rappel : entretien des trottoirs en période hivernale

Voici l'hiver qui nous revient comme tous les ans avec sa longue robe blanche, il sème la neige lentement sur les arbres qui étincellent en cristaux délicats et sur le sol trempé qui se gerce aux premiers frimas.
Pour que chacun puisse profiter en toute sécurité de cette belle saison ouatée, il est l'heure pour nous de vous rappeler quelques règles.
L'obligation de nettoyage du trottoir incombe, pour tout immeuble, terrain ou propriété, au principal occupant, personne physique ou morale. Votre facteur et tous les services aux personnes vous en seront également très reconnaissants.

Les articles Ordonnance Générale de Police Administrative suivants visent principalement l'entretien des terrains en période hivernale.

CHAPITRE V - DE LA PROPRETÉ ET DE L'ENTRETIEN DES PARCELLES :

Article 30.
En cas de chute de neige, les riverains balayeront immédiatement la neige qui encombre les trottoirs et accotements le long de l'immeuble qu'ils occupent sur une largeur d'un mètre le long des façades.
La neige sera mise en tas sur la chaussée le long des trottoirs. Au cas où la largeur du trottoir serait insuffisante, les tas seront concentrés sur la chaussée le long des trottoirs à la limite des propriétés.
De toute manière, la neige ne pourra obstruer les rigoles, ni les avaloirs de voirie, ni dissimuler les bouches d'incendie. Des ouvertures seront, en outre, pratiquées dans les tas continus de manière à faciliter l'accès de chaque habitation et la circulation des piétons sur le trottoir ou l'accotement.
Par temps de gel, il est interdit de déverser ou de laisser s'écouler de l'eau sur la voie publique, de laver les voiries et les trottoirs.

Article 31.
Lorsqu'il y a du verglas ou que la neige gelée ou durcie rend la circulation difficile, les riverains doivent répandre, sur les trottoirs ou accotements qui bordent l'immeuble qu'ils occupent, l'un ou l'autre des produits abrasifs comme par exemple cendrées, laitier granulé, scories. L'usage du sel ou d'autres fondants chimiques pour faire fondre la glace ou la neige impose ensuite un balayage complet et efficace.

Article 32.
Lors du dégel, les riverains doivent assurer devant l'immeuble qu'ils occupent le dégagement des rigoles et avaloirs afin de permettre l'écoulement normal des eaux résultant de la fonte des neiges et glaçons.

Article 33.
Dans les différents cas prévus aux articles 25 à 35, les riverains se conformeront de toute manière aux réquisitions formulées par la police et ce, dans l'intérêt de la circulation et de la sécurité publique.

N'oubliez pas de ménager un espace par lequel le collecteur pourra déplacer vos conteneurs dans le cadre de la collecte des déchets ménagers.
Nous vous rappelons à nouveau que des poursuites du parquet ou des amendes administratives sont prévues en cas d'infraction.
Vous pouvez contacter l'Agent de Police Judiciaire chargé de constater les infractions environnementales et les incivilités via le Service Environnement au 04.364.05.24.

COLLECTE DES SAPINS DE NOEL

Pour l'année 2012, la collecte des sapins de Noël se déroulera les 9 - 10 - 11 et 12 janvier suivant les zones.
Nous vous rappelons que les sapins doivent être dégarnis de toutes décorations.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

En 2012, les collectes des encombrants se dérouleront les 17/01 - 17/04 - 17/07 et 16/10.
Nous vous rappelons que ces collectes sont payantes (13 € par ramassage et 16 € par m^3) et se font sur inscription (1 semaine avant la date de collecte) auprès d'INTRADEL au 04.240.74.74.
Maximum 2 passages et $2m^3$/an.

Toutes les informations sur ces collectes spécifiques sont annoncées sur les pages de janvier - avril - juillet et octobre ainsi que sur la page "légendes" de votre calendrier.

Vanessa MATZ, Echevin de l'Environnement.

Echevinat des Travaux

EXTENSION DES LOCAUX DE L'ECOLE COMMUNALE DE SOUGNE-REMOUCHAMPS (CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE ET DE SANITAIRES)

Le marché de travaux pour la réalisation de l'extension des locaux de l'école communale de Sougné-Remouchamps (construction d'une salle polyvalente et de sanitaires) a été mis en adjudication publique. L'ouverture des offres a eu lieu le 14 décembre 2011. L'adjudicataire sera désigné prochainement et l'ordre de commencer les travaux sera convenu avec la société.

INFRASTRUCTURE DU LOTISSEMENT COMMUNAL DE FANGE PAULIS A HAVELANGE (AYWAILLE)

En vue de permettre la construction d'habitations dans le lotissement communal de Fange Paulis à Havelange, des travaux d'équipement sont nécessaires (voirie et égouttage). Ceux-ci ont été mis en adjudication publique et l'ouverture des offres a eu lieu le 12 décembre 2011. L'adjudicataire sera désigné prochainement et l'ordre de commencer les travaux sera convenu avec la société.
Ce lotissement comporte 7 parcelles à bâtir dont certaines restent encore à acquérir. Pour de plus amples renseignements, contactez le Service Patrimoine au 04.364.05.29 ou consultez le site "immoweb".

REALISATION D'UN AQUEDUC RUE PETIT PLAIN A NONCEVEUX

Ces travaux consistent en la reprise des eaux de ruissellement de la rue Petit Plain et de la rue du Fond. Ces travaux sont subsidiés en partie par la Région wallonne dans le cadre du plan triennal des travaux 2010-2012. Ils ont été adjugés, sous réserve d'approbation par la Tutelle, à la SA ELOY TRAVAUX. Le début des travaux sera convenu avec l'entrepreneur désigné une fois l'approbation reçue.

ENTRETIEN DE VOIRIES 2010-2012 - DROIT DE TIRAGE - DOSSIER 2011

De nombreuses voiries sur la Commune (Harzé, Paradis, Remouchamps et Aywaille) sur ± 30 km de longueur vont faire l'objet de réparations extraordinaires et d'un réenduisage. Ces travaux sont subsidiés en partie par la Région wallonne dans le cadre du droit de tirage 2010-2012. Ils ont été mis en adjudication publique et leur début sera programmé avec l'entrepreneur qui sera désigné.

CREDIT D'IMPULSION 2011 - RENOVATION D'UNE PARTIE DES TROTTOIRS AVENUE F. CORNESSE ET DE LA RUE SUR LES COURS

La Commune a rentré un appel à projet dans le cadre du Crédit d'Impulsion 2011. Le projet consiste en la rénovation d'une partie des trottoirs de l'avenue F. Cornesse en pavage du centre jusque la rue de la Bovière (correspondant à la zone d'habitation la plus dense) et le restant en asphalte. Il est prévu le placement de matériel urbain pour empêcher le stationnement sur les trottoirs aux abords des écoles et la mise à niveau des bordures au niveau des passages pour piétons ainsi que leur signalement pour les PMR. Pour la rue Sur les Cours, le projet consiste en la création d'une zone piétonne et cyclable en pavage, accessible seulement à certaines heures à la circulation (livraisons, ...). Le projet a été retenu par la Région wallonne pour être subsidié à 80 %. Le dossier sera mis en adjudication dans le courant du premier trimestre 2012.

AMENAGEMENT D'UNE ZONE DE RAVITAILLEMENT POUR MOTOR-HOMES

L'aménagement d'une aire de parking et d'une zone de ravitaillement pour motor-homes comportant une borne horodateur et une borne avec raccordements à l'eau et l'électricité a été réalisé. Une installation pour le recueillement des eaux usées provenant des motor-homes a également été aménagée. L'espace de parking peut accueillir 8 véhicules simultanément. Cette zone de ravitaillement est subsidiée à 90% par La Région wallonne via son Commissariat Général au Tourisme dans le cadre d'un projet pilote du S.I.A.M. (Schéma d'Implantation d'Aires pour Motor-homes). L'inauguration aura lieu au printemps 2012.

D. SIMON,
Echevin des Travaux.

Bibliothèque

Du côté des Bibliothèques d'Ourthe-Amblève

LITTERATURE GOURMANDE

La quinzaine de la Fureur de Lire "Des mots à la bouche" a rencontré un franc succès dans les bibliothèques de toute la province.
A Aywaille, outre la soirée ***"Brunetti passe à table"*** au Petit Restaurant et l'heure du conte gourmande à la bibliothèque d'Aywaille, nos lecteurs ont été accueillis par un petit déjeuner gourmand et ont pu découvrir une délicieuse sélection d'ouvrages mariant gastronomie et littérature.

Nous vous avons également proposé un concours : "Des goûts à la page", invitant à raconter un souvenir savoureux. Madame Paulette Delsaux a remporté ce concours avec son texte "Pommes de terre en robe d'amour", dont nous vous livrons un extrait :
"Une senteur subtile m'accueille dans l'escalier. Quand je franchis la porte de l'appartement, le parfum m'envahit tout entière, accompagné d'un grésillement joyeux... Les rondelles sont là, dans la poêle, sur un fond d'oignons fondus, toutes dorées et croustillantes, appétissantes à souhait [...] Elles croquent sous la dent mais en même temps le cœur est tendre et fond, écrasé contre mon palais. Il s'en dégage une saveur... une saveur indescriptible !"

JOURNEE PHILIPPE GILBERT

Le 19 novembre dernier, toute la commune accueillait son champion en grande pompe.
Votre bibliothèque n'était pas en reste et a profité de cette occasion pour enrichir ses rayons de nouveaux ouvrages où littérature et cyclisme font bon ménage.
Après tout, *"Vélo est l'anagramme de Love"*
(Michel Ohl).

ATELIERS D'ECRITURE

Suite à plusieurs demandes, nous vous proposerons bientôt un atelier d'écriture à la bibliothèque. Cependant, afin de rencontrer au mieux vos goûts et vos disponibilités, nous vous invitons à prendre contact avec les bibliothécaires pour préciser vos attentes et vos souhaits, ou tout simplement pour vous faire connaître si ces ateliers vous intéressent.

ANIMATIONS ENFANTINES

L'animation des vacances de Toussaint a vu apparaître une ribambelle de lutins des bois aux couleurs de l'automne !
Quant à l'animation bébés, elle a affiché complet et a ravi petits et grands.

Pour tout renseignement ou inscription concernant les prochaines animations, vous pouvez téléphoner à la bibliothèque au 04.384.78.82.

VACANCES DE FIN D'ANNEE

Vos bibliothécaires vous accueilleront jusqu'au samedi 24 décembre à 13 heures et seront heureuses de vous retrouver dès le 2 janvier 2012. Nous vous souhaitons à tous d'agréables fêtes de fin d'année.

Catherine, Gaëlle, Héléna et Sylvie

RAPPEL DE L'HORAIRE

	Aywaille 04.384.78.82	Harzé 04.384.40.89	Remouchamps 04.382.25.41
Lundi	14.00 - 18.00		16.00 - 19.00
Mardi	9.00 - 13.00	16.00 - 19.00	
Mercredi	11.00 - 18.00		(14.00 - 18.00)*
Jeudi	9.00 - 13.00		16.00 - 19.00
Vendredi	14.00 - 18.00	16.00 - 19.00	
Samedi	9.00 - 13.00		

* SAUF CONGES SCOLAIRES

Renseignements, réservations, prolongations pour les 3 implantations :
Bibliothèque d'Ourthe-Amblève : Rue Nicolas Lambercy, 7
☎ 04.384.78.82 - bibliotheque@aywaille.be

Vif succès pour le concert des lauréats et la remise des prix de l'Académie Ourthe-Amblève !

La grande salle du Centre récréatif de Remouchamps était en effet comble, le dimanche 16 octobre dernier, à l'occasion de la traditionnelle remise des prix de l'Académie O.V.A.

Plusieurs élèves de la région d'Aywaille ont été mis à l'honneur lors de cette manifestation.
Ainsi, ont reçu le prix du Conseil d'administration : *Marion LASSINE* (Aywaille) (élève de Madame SCHMITZ) pour la flûte traversière et *Nicolas CRUYPENINCK* (Aywaille) (élève de Monsieur MASSON) pour le piano.
Un prix spécial de la Maison TYSSENS de Liège a également été attribué à *Joëlle BESANCON* (Aywaille) et un du Foyer Culturel de Sprimont à *Chantal LAROCHE* (Aywaille).
Cette remise solennelle des prix a été rehaussée par un magnifique concert offert par les lauréats de formation instrumentale de l'année scolaire 2010-2011. Bravo à tous !

Dates à retenir : Samedi 24 mars à 19 h. & dimanche 25 mars à 15 h. : Spectacle de danse classique (Chorégraphies de Lucie Parulski & de Sylvie Jamotte) à la Salle "Mathieu de Geer", place Juliénas, 1 à 6940 Barvaux-sur-Ourthe.

NOCES D'OR

Appelé pour s'occuper de la sono lors d'un bal à Remouchamps, au milieu des années 50, **Joseph GAVRAY** va croiser le regard de la jeune **Lucienne WILKIN.**
Après plusieurs années de courtisailles, ils s'uniront à Aywaille, le 23 septembre 1961.
Si Joseph a déjà des fonctions multiples dans le domaine culturel et folklorique, il accomplira un immense travail bénévole (plus de 60 ans) à la Croix-Rouge ; Lucienne toujours à ses côtés aimait aussi à secourir ceux qui en avaient besoin ! Sur le plan professionnel, Joseph exercera en tant que professeur dans la peinture et la décoration. Lucienne s'occupera de leurs enfants qui viendront agrandir la famille. Et comme Ghislain et Vincianne ont fait d'eux quatre fois des grands-parents, il y a de quoi s'occuper pour leur plus grande joie.
Toutes nos félicitations pour ce magnifique parcours plein de dévotion et tous nos vœux de bonheur et de bonne santé à tous deux !

C'est lors d'une course de motocross à Andrimont, en mai 1956, que les regards de **Geneviève DEFRAINE** et de **Roger MARECHAL** se sont croisés. Ce fût un réel coup de foudre et après 5 ans et 4 mois, le 26 septembre 1961, ils s'uniront.
Roger travaillera pour son papa, au garage, puis fondera la Société Maréchal à laquelle il consacrera une bonne partie de sa vie. Aujourd'hui, cette entreprise familiale constitue pour lui une bonne part de sa fierté.
Ils auront leur premier enfant, Frédéric, en avril 1962 et ensuite, Christine, en août 1963.
Geneviève aime la lecture et les mots croisés. Elle adore se détendre devant la TV et s'occuper de ses trois chats adorés ! Roger, lui, est toujours autant passionné par le motocross.
Ils aiment déjeuner le dimanche matin avec des amis, consacrer du temps à toute leur famille et à voyager.
Félicitations, longue vie à tous deux et tous nos vœux de bonheur !

Bien qu'ils se connaissent déjà depuis un petit temps, ce n'est qu'en 1960 qu'**André THIRY** propose à la jolie **Maria VANDELLI,** une soirée cinéma. Après une petite année de courtisailles, Maria et André se jurent fidélité le 30 septembre 1961. Ils auront leur premier et unique enfant, Patrick, en juillet 1962.
André commencera dans le milieu de l'automobile en tant qu'ouvrier dans un garage et fera ensuite son service militaire. Ensuite, il deviendra garagiste indépendant. Maria, quant à elle, sera vendeuse à l'Inno jusqu'à l'arrivée de Patrick.
Bien que pensionnés tous deux, Maria et André ne peuvent s'empêcher de passer régulièrement au garage, repris maintenant par Patrick. Mais André aime aussi pêcher aux abords de notre belle Amblève et Maria, quant à elle, aime les fleurs et le jardinage et s'occuper de Sam, son petit bichon.
Encore de longues années de bonheur et d'amour. Félicitations à tous deux !

C'est depuis tout petits que **Denise DELFORGE** et **Léon CAPRASSE** se connaissent et partagent les mêmes lieux de vie. Pendant près de quatre ans, ils se courtisent avant que Léon demande à Firmin DELFORGE la main de sa fille. Leur union sera célébrée le 20 octobre 1961.
Après des études en langues latines et théologie, Léon s'engage à la gendarmerie. Denise, pendant plus de quinze ans, accueillera des enfants en tant que maman ONE.
La famille s'agrandira vite avec la venue au monde de leurs enfants : René, Guy, Anne et Luc, qui vont leur donner 8 petits-enfants. Une arrière-petite-fille, Juliette, née en 2011, vient compléter cette belle grande famille. Ils aiment passer du temps avec leurs amis, le jardinage, les voyages en voiture et regarder la TV.
Denise aime aussi la Côte et possède des talents pour la pâtisserie.
Félicitations et tous nos vœux de bonheur et de bonne santé !

Espace Public Numérique

C'est dans la foulée de l'inauguration de notre nouvel Espace Public Numérique (rue de la Heid, 8a, à côté de la crèche communale), qu'a été organisée en Ourthe-Amblève la Rencontre annuelle des E.P.N. de Wallonie, en partenariat avec les communes de Comblain-au-Pont et Hamoir.

epn
Espace Public Numérique
Ourthe-Amblève

Ce fut l'occasion pour plus de 150 animateurs multimédias d'échanger et partager leurs vécus et connaissances pour encore mieux vous servir et s'adapter aux évolutions constantes de ce secteur. L'occasion aussi de présenter quelques beaux projets qui sont sur les rails pour 2012.

En plus de ces projets et animations spécifiques, rappelez-vous que durant nos accès libres, nous mettons gratuitement à votre disposition des ordinateurs avec tous les logiciels courants et un accès à internet, ainsi qu'un encadrement afin de vous aider à utiliser au mieux les nouvelles technologies.

Ces accès libres se font à l'E.P.N. durant ces plages horaires :
Mardi, 13 h. 30 à 16 h. - mercredi, 13 h. à 16 h. - jeudi, 13 h. 30 à 16 h.
Attention, les accès libres ne seront pas assurés lors des congés scolaires de fin d'année, du 27 décembre 2011 au 5 janvier 2012.

Renseignements : epn@aywaille.be - 04.263.87.14.

Etat civil

NAISSANCES

Colard Timé (Harzé)
né le 29 juillet 2011 ;

Maréchal Naomi (Trou de Bosson)
née le 6 août 2011 ;

Dehard Sarah (Harzé)
née le 18 août 2011 ;

Pluimers Kilyan (Aywaille)
né le 19 août 2011 ;

Louon Nico (Awan)
né le 23 août 2011 ;

Jadot Kendra (Havelange)
née le 25 août 2011 ;

Chevolet Loïc (Harzé)
né le 29 août 2011 ;

Charpentier William (Harzé)
né le 30 août 2011 ;

Baens Emy (Aywaille)
née le 9 septembre 2011 ;

Graeven Leelou (Sedoz)
née le 12 septembre 2011 ;

Roland Pauline (Nonceveux)
née le 13 septembre 2011 ;

Lonneux Safia et Katarina (Awan)
nées le 14 septembre 2011 ;

Pirotton Elodie (Remouchamps)
née le 14 septembre 2011 ;

Toure Morlaye et Bintou (Sedoz)
nés le 15 septembre 2011 ;

Degee Lorys (Fond de Harzé)
né le 16 septembre 2011 ;

Peffer Julia (Remouchamps)
née le 20 septembre 2011 ;

Ronge Tenzin (Sedoz)
né le 28 septembre 2011 ;

Habay Perrine (Aywaille)
née le 3 octobre 2011 ;

Babla Naina (Sedoz)
née le 6 octobre 2011 ;

Wauquier Morgan (Harzé)
né le 7 octobre 2011 ;

Decerf Lohan (Nonceveux)
né le 10 octobre 2011 ;

Julémont Louise (Crètalles)
née le 10 octobre 2011 ;

Guffens Zak (Houssonloge)
né le 11 octobre 2011 ;

Dallemagne Luka (Martinrive)
né le 21 octobre 2011 ;

Ngoyi Katshita Joyce (Fond de Harzé)
née le 24 octobre 2011 ;

Legrand Luca (Nonceveux)
né le 1er novembre 2011 ;

Drosson Alexandre (Remouchamps)
né le 2 novembre 2011.

MARIAGES

Bonfond Damien (Aywaille) et
Maguefo Mouafo Emilienne (Cameroun)
mariés le 22 juillet 2011 ;

Thonus Jonathan (Aywaille) et
Halconruy Nathalie (Aywaille)
mariés le 3 septembre 2011 ;

Warnotte Vincent (Aywaille) et
Goffin Virginie (Aywaille)
mariés le 10 septembre 2011 ;

Gillis Steve (Awan) et
Aubry Laetitia (Awan)
mariés le 17 septembre 2011 ;

Arvicus Jérôme (Nonceveux) et
Hlebiankova Natalia (Nonceveux)
mariés le 17 septembre 2011 ;

Renard Louis (Aywaille) et
Outlet Nicole (Aywaille)
mariés le 24 septembre 2011 ;

Deleuze Roger (Harzé) et
Lechien Micheline (Liège)
mariés le 24 septembre 2011 ;

Agosti Thibault (Aywaille) et
Roufosse Amélie (Aywaille)
mariés le 24 septembre 2011 ;

Hutzemakers Wilhelm (Han) et
Devillers Mirianne (Han)
mariés le 8 octobre 2011 ;

Vanderlinden Henri (Liège) et
Auchet Huguette (Remouchamps)
mariés le 8 octobre 2011 ;

Brasseur Laurent (Nonceveux) et
Rensonnet Marylène (Nonceveux)
mariés le 15 octobre 2011 ;

Houbion Henri (Septroux) et
Cambron Marianne (Septroux)
mariés le 20 octobre 2011 ;

Sohet José (Dieupart) et
Egels Laetitia (Dieupart)
mariés le 21 octobre 2011.

IN MEMORIAM

Massart Henri
Ancien combattant.
Né à Vottem le 11/06/1924
et décédé à Verviers le 19/10/2011.

Photo couverture : Kin

DÉCÈS

Thunus Madeleine (Sougné), 62 ans,
veuve de Philippe de Montigny,
décédée à Liège le 30 août 2011 ;

Riez Yvonne (Sougné), 91 ans,
veuve d'Emilien Compère,
décédée à Sougné le 7 septembre 2011 ;

Vandevandel Marie (Sedoz), 78 ans,
veuve de François Pirc,
décédée à Liège le 13 septembre 2011 ;

Louis Alain (Nonceveux), 60 ans,
époux de Pascale Delbouille,
décédé à Nonceveux le 19 septembre 2011 ;

Bengler Jules (Awan), 82 ans,
veuf de Marie Holtzheimer,
décédé à Awan le 22 septembre 2011 ;

Pottier Geneviève (Sougné), 86 ans,
veuve de Roland Delvenne,
décédée à Sprimont le 26 septembre 2011 ;

Harzé Marguerite (Awan), 85 ans,
épouse de Zbigniew Wisniewski,
décédée à Esneux le 27 septembre 2011 ;

Minguet Oscar (Awan), 79 ans,
époux de Marie Pirnay,
décédé à Oupeye le 6 octobre 2011 ;

Handzel Jozef (Aywaille), 86 ans,
époux de Maria Wagiel,
décédé à Aywaille le 8 octobre 2011 ;

Dupont Rose (Awan), 85 ans,
veuve d'Henri Pirnay,
décédée à Awan le 16 octobre 2011 ;

Massart Henri (Aywaille), 87 ans,
veuf de Madeleine Potiez,
décédé à Verviers le 19 octobre 2011 ;

Noël Raymond (Septroux), 90 ans,
veuf d'Hélène Burton,
décédé à Liège le 22 octobre 2011 ;

Germeau Léon (Aywaille), 92 ans,
époux de Simone Germain,
décédé à Aywaille le 23 octobre 2011 ;

Gavage Maria (Aywaille), 76 ans,
veuve d'Alphonse Lonhienne,
décédée à Liège le 24 octobre 2011 ;

Pirotton Viviane (Thier Bosset), 52 ans,
épouse de Michel Corman,
décédée à Aywaille le 25 octobre 2011 ;

Bonfond Marie Louise (Harzé), 78 ans,
épouse de Jean Hourman,
décédée à Liège le 30 octobre 2011 ;

Lamer Roger (Fond de Harzé), 80 ans,
époux de Stéphanie Blanchart,
décédé à Aywaille le 2 novembre 2011 ;

Meurice Suzanne (Aywaille), 75 ans,
épouse de Maurice Lapière,
décédée à Liège le 4 novembre 2011 ;

Charlier Monique (Crètalles), 60 ans,
épouse de Claude Louette,
décédée à Liège le 9 novembre 2011 ;

Craps Jean-Paul (Aywaille), 79 ans,
époux de Chantal Lemaitre,
décédé à Aywaille le 14 novembre 2011 ;

Neuforge Aline (Sougné), 82 ans,
épouse d'Edgard Wislez,
décédée à Liège le 18 novembre 2011 ;

Joiris Henri (Sougné), 81 ans,
époux de Marguerite Brisbois,
décédé à Liège le 18 novembre 2011.